

**RAPPORT ANNUEL  
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
DE DROIT FRANCAIS  
CONSTANCE BE WORLD**

**(Opérations de l'exercice clos  
le 31 décembre 2021)**

**Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**  
37, avenue de Friedland – 75008 Paris

**Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**  
6, avenue de Provence – 75009 Paris

**Commissaire aux comptes** : **Mazars**  
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense

**Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**  
37, avenue de Friedland – 75008 Paris

#### Informations concernant le FCP Constance Be World

---

**Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2014/91/UE

**Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français

**Classification** : Actions internationales

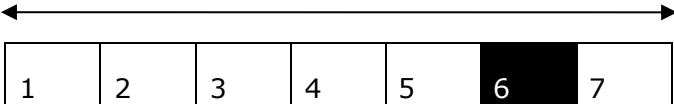
**Code ISIN** : Part A : FR0011400712  
Part I : FR0011400738

**Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net

**Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à une évolution moyenne du marché des actions internationales hors pays émergents, sur la durée de placement recommandée. L'OPC est géré activement, de manière discrétionnaire et non indicielle. Il est classé « Actions internationales ». Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est exposé à hauteur de 90% minimum aux actions internationales cotées sur des marchés règlementés, de toutes tailles de capitalisation et sans prédétermination sectorielle.

**Indicateur de référence** : Néant

**Profil de risque** : À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible      À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

**Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs sauf personnes américaines

**Durée de placement recommandée** : Supérieure à 10 ans

**Régime fiscal** : Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.

## **A) Politique d'investissement**

### **A-1) Rapport de gestion**

Pour l'année 2021, dont la dernière valeur liquidative était arrêtée au 31 décembre, le FCP Constance Be World affiche une performance de 19.40% (EUR) pour la part I et de 17.97% (EUR) pour la part A. Au cours de l'exercice écoulé, le FCP a cessé de se comparer à un indicateur de référence sans toutefois changer de mode de gestion.

Nous notons que les différents marchés ont affiché d'importantes disparités de performance, les indices majeurs nord-américain et européens affichant des performances largement positives, les indices majeurs japonais étant légèrement positifs sur l'année, et les indices majeurs chinois reculant même.

Sur le plan des devises, l'euro s'est fortement déprécié face au dollar américain (-7.70%) et à la livre sterling (-6.53%). Il s'est toutefois apprécié face au Yen japonais (+3.08%). Le dollar américain s'est apprécié face à toutes les devises précédemment citées.

Le taux net de rotation de portefeuille du FCP était de 70.76% sur l'exercice 2021, en ligne avec les exercices précédents.

*Achevé de rédiger le 7 janvier 2021*

### **A-2) Stratégie d'investissement**

L'année 2021 aura été marquée par le rebond des économies mondiales après une année 2020 fortement impactée par la pandémie de coronavirus et les mesures de fermeture des économies.

En effet, bien que la pandémie se poursuive, la majeure partie des pays développés a pris le parti du « vivre avec » en actant la réouverture progressive de leurs économies. Malgré quelques « stop and go » (arrêt et reprise) la réouverture des frontières pour les voyages internationaux d'affaires et de tourisme s'est poursuivie.

Le déploiement de la vaccination au sein des pays développés a permis d'alléger la pression hospitalière et ainsi de procéder aux réouvertures. Ces pays ont enregistré de fortes croissances leur permettant, pour certains, de dépasser leurs niveaux de PIB pré-Covid et pour la majeure partie de s'en rapprocher. Cependant, de nombreuses disparités sectorielles demeurent, notamment sur le secteur du trafic aérien et du tourisme.

La croissance accrue de la demande, la congestion du trafic maritime et les pénuries de matière premières et semiconducteurs ont pris de court l'offre et porté certains prix à des niveaux record.

Ces éléments ont fortement bénéficié aux secteurs des matières premières, banques et assurances qui ont largement surperformé. Les activités dites cycliques et le marché de l'immobilier américain ont également été parmi les meilleurs performers lors de l'année

2021 du fait de la réouverture des économies. Ces hausses d'activités nous ont paru transitoires (rebonds liés aux réouvertures) et le FCP est resté positionné hors de ces secteurs. Notre processus d'investissement ne nous a pas permis d'identifier d'avantages compétitifs durables dans ces secteurs. Ce choix, assumé, de rester à l'écart de ces secteurs, s'est avéré préjudiciable en 2021 pour la performance du FCP en comparaison des indices qui les incluent.

Pour autant, notre lecture d'un scénario d'inflation moins transitoire qu'initialement anticipé s'est avéré juste. À ce titre, au cours de l'année 2021 nous avons poursuivi notre stratégie d'investissement initiée en 2020 sur des valeurs s'inscrivant sur des thématiques séculaires de croissance et proposant des avantages compétitifs durables tels que d'importantes barrières à l'entrée, un fort pouvoir de fixation des prix et une forte image de marque. C'est de notre point de vue ces critères qui permettront de maintenir la rentabilité des sociétés du portefeuille.

Pour ce faire, nous avons continué de surpondérer le secteur de la consommation discrétionnaire au sein du FCP. Nous avons considéré que les grandes marques de consommation (Starbucks, Nike, Lululemon, Levis, Ralph Lauren, Yeti Holdings, Fast Retailing, Doc Martens, Thule Group, Hermès, LVMH...) bénéficieraient d'une résilience sur leurs ventes et leurs marges. Nous avons également conservé en portefeuille des sociétés de marketplace et de distribution (Amazon, Etsy...) qui n'ont que faiblement performées en 2021 après une année 2020 exceptionnelle. Nous pensons que la distribution vit des changements importants et durables. Enfin, notons le formidable parcours de l'action Tesla. L'entreprise a largement surperformé ses pairs de l'industrie automobile et le reste du marché en dépassant systématiquement les attentes de production et de livraisons au cours de l'exercice. Dans cette même logique, le FCP a initié une position sur le titre Ferrari.

Le secteur de l'industrie a vu sa pondération réduite durant l'exercice 2021. Malgré l'augmentation du poids des sociétés de défense dans le portefeuille, celles-ci ont subi en 2021 plus fortement qu'anticipé les pénuries de semi-conducteurs et les difficultés d'approvisionnement, ce qui les a contraintes à réduire leurs volumes et leurs marges.

La position du FCP dans la société Uber Inc a également négativement impacté sa performance. L'instabilité générée par les déclarations du secrétaire d'état au travail américain et l'enquête menée par la justice chinoise sur sa filiale Didi Inc ont fait reculer le titre. Le statut des travailleurs pour ces plateformes demeure un enjeu crucial. Le FCP a également été désinvesti sur plusieurs industries telles que le transport ferroviaire, la construction et l'industrie spatiale.

Nous sommes restés surinvestis sur le secteur des services de communication, considérant que les sociétés au sein du FCP (Facebook, Alphabet, Integral Ad Sciences, Snapchat, Pinterest au 31 décembre 2021, Activision Blizzard et Match Group ayant été cédées) s'inscrivaient toutes dans des tendances de forte croissance à long terme et qu'elles bénéficiaient de la pandémie actuelle pour accroître leur nombre d'utilisateurs. Le FCP a été désinvesti de ses positions Sud-Est asiatiques Sea et Tencent Holdings. Nous avons considéré que le niveau de valorisation pour la première et la situation instable en



Chine pour la seconde revêtait un risque trop important par rapport au profil de croissance.

Pour autant, le niveau de valorisation élevé de la plupart de ces titres de services de communication, l'impact beaucoup plus fort qu'attendu de la nouvelle politique de protection des données d'Apple et les diverses controverses entourant l'utilisation des réseaux sociaux ont très fortement pesé sur la performance de cette poche du FCP qui affiche 14.70% de performance sur l'année. Nous considérons cependant que ces sociétés conservent un fort potentiel de croissance de leurs revenus et de leur rentabilité par le biais de nouvelles opportunités de monétisation, avec notamment le développement des technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

Le FCP a également vu son exposition au secteur de la consommation de base augmenter autour de plusieurs thématiques telles que les produits de beauté et le « prêt à manger ». En effet, outre des métriques de croissance nettement supérieures à celles du PIB américain, ces deux thématiques bénéficient d'une forte élasticité de la demande aux prix et d'une forte structure de marge. S'agissant de la vente au détail, nous avons considéré que dans le cadre d'une inflation endémique, les ménages américains seraient particulièrement prudents dans leurs habitudes de consommation et favoriseraient les distributeurs comme Costco et Walmart qui offrent une vraie proposition de valeur.

À l'inverse, nous avons réduit l'exposition au secteur des technologies de l'information en concentrant les investissements du FCP sur le segment des logiciels, qui s'est avéré être le moins performant de cette industrie en 2021. Conformément à la stratégie de gestion, le FCP s'est concentré sur des titres à fort potentiel de croissance avec un biais important sur les solutions de cyber sécurité (CrowdStrike, Palo Alto networks, Darktrace), sur les logiciels commerciaux (Salesforce, Adobe, Microsoft, Shopify) et sur les solutions de dématérialisation (Dassault Systèmes, Docusign, Double Verify, Ansys). L'approche prudente des investisseurs face aux niveaux de valorisation élevés de ces titres et les craintes entourant la normalisation de la politique monétaire annoncée par la FED ont fait marquer le pas à ces positions. Pour autant, nous constatons que lors du dernier cycle de hausse de taux entre 2018 et 2019, les indices boursiers de croissance avaient largement surperformé le marché. Le FCP a également initié des positions sur les titres Nvidia et ASML Holdings pour renforcer son exposition aux semi-conducteurs de nouvelles générations et a conservé ses positions sur Keyence Corp et Apple.

Enfin, s'agissant du secteur de la santé, le FCP est demeuré sous investi. Nous avons considéré que les niveaux de valorisation atteints par les titres en 2020 avec la pandémie de coronavirus ne présageaient plus, sauf exception, de fortes performances boursières en 2021. Le secteur a sous performé les marchés actions mondiaux mais la poche Santé du FCP a pour sa part affiché une performance de 124.45% illustrant bien la stratégie de sélection de titres effectuée au cours de l'année 2021.

**Nous ne pouvons pas estimer la durée et l'ampleur de ces mouvements sectoriels. Néanmoins, en 2021, nous sommes restés focalisés sur les éléments essentiels de notre philosophie d'investissement : la création de valeur sur le long terme avec la recherche de la qualité dans les fondamentaux des entreprises.**



*Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.*

*Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022*

### **A-3) Allocation**

En matière d'allocation, nous avons privilégié les secteurs correspondant le mieux à notre philosophie d'investissement. En effet, les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire, les services de communication, l'industrie et la consommation de base étaient sur la période des secteurs clefs pour notre philosophie d'investissement.

À l'inverse, certains secteurs comme l'énergie, l'immobilier, les financières et les services aux collectivités restaient trop dépendants de sous-jacents comme les taux d'intérêts, la politique internationale et les commodités (pétrole, matières premières, métaux...), ce qui, dans l'environnement de marché que nous avons connu en 2021 a négativement impacté les performances du FCP. Pour autant, l'équipe de gestion considère que trop d'incertitudes demeurent quant à la pérennité de la demande suite à cette reprise économique, particulièrement dans un contexte de normalisation des politiques monétaires à travers le monde.

*Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022*

### **A-4) Principaux mouvements sur la période**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 le FCP a laissé une place importante à la consommation discrétionnaire. Les indicateurs économiques confirmant que le consommateur américain demeure l'un des principaux moteurs de l'économie outre Atlantique avec une forte résilience à la hausse des prix et un taux d'épargne record suite aux mesures de soutien à l'économie ciblant directement les citoyens. En conséquence l'équipe de gestion a renforcé son exposition sur la zone Amérique du Nord passant de 62.47% au 31 décembre 2020 à 67.35% au 31 décembre 2021.

La Chine a pour sa part connue de plus grandes difficultés du fait de sa politique 0 covid (induisant des confinements plus fréquents), de son ambitieuse politique ESG ayant causé de multiples coupures de courants et de l'incertitude entourant l'action réformatrice du pouvoir central sur diverses industries. En conséquence le FCP a été totalement désinvesti de cette zone géographique. Ceci a induit une exposition du FCP vers l'Asie (Japon Compris) fortement réduite passant de 11.38% au 31 décembre 2020 à 4.77% au 31 décembre 2021. Nous avons cédé nos positions Ali Baba, Li Ning et Tencent Holdings.

Le rebond provoqué par les réouvertures, le soutien public aux entreprises et la nature cyclique celles-ci ont justifié l'excellente performance des marchés européens en 2021. L'allocation d'actions sur le continent européen est restée stable sur la période.



S'agissant de la consommation discrétionnaire, le FCP a cédé la ligne Mac Donald's Corp considérant que la réouverture de l'économie américaine favoriserait plus les restaurants que les chaînes de fast foods. Le FCP a initié de nouvelles positions sur les titres Yeti Holdings Inc, Ralph Lauren Corp et Dr Martens PLC pour profiter du retour en magasins des consommateurs après une année 2020 peu favorable au secteur de l'habillement.

L'exposition au secteur de la consommation de base a augmentée. Dans la distribution avec l'initiation de positions sur Costco et Walmart (que nous considérons parmi les grands bénéficiaires d'un scénario d'inflation durable) et des cosmétiques avec l'initiation de positions sur les sociétés l'Oréal et Estée Lauder (qui nous semblent particulièrement bien positionné grâce à leurs riches portefeuilles de marques sur un marché ou l'inélasticité de la demande au prix est bien connue).

L'exposition au secteur de l'industrie a été fortement réduite avec la cession de valeurs en portefeuille. Le manque de visibilité suite aux déclarations du secrétaire du département du travail de l'administration Biden et la situation houleuse de la filiale chinoise Didi nous a conduit à céder notre position dans Uber Technologies. Les titres Alstom, Trane Technologies et Signify ont été vendus suite aux craintes de l'équipe de gestion sur un tassement de la demande inhérent à la reprise économique. La position sur Lockheed Martin a également été vendue du fait des difficultés d'approvisionnement rencontrées par le groupe dans la pénurie de semi-conducteurs. Les positions sur Saab et Qinetiq Group ont également été cédées dans le cadre d'une perte de confiance de l'équipe de gestion dans les stratégies mises en œuvre par ces sociétés. Le FCP a conservé ses positions sur les titres Northrop Grumman Corp et Raytheon Technologies Corp (défense) et initié une position sur le titre Heico Corp (aéronautique) pour profiter de la reprise graduelle du trafic aérien - concrétisé notamment par la réouverture des frontières des Etats-Unis en Novembre 2021.

La pondération du secteur des services de communication a peu évolué, principalement due à la faible performance de celui-ci au sein du FCP. Pour autant, quelques mouvements sont à noter. Nous avons vendu nos titres Match Group Inc et Activision Blizzard car ils nous semblaient déjà avoir fortement bénéficié de la pandémie et ne pas être les mieux positionnés dans le cadre des réouvertures économiques. Le titre Sea Limited a également été cédé suite à son excellente performance au cours de 2021. Nous avons initié des positions sur les titres Integral Ad Sciences et Snapchat qui s'inscrivent sur des tendances de croissance séculaires - accroissement de l'utilisation des réseaux sociaux et nécessité des commerçants d'être présents sur ces plateformes pour engager les jeunes consommateurs.

Enfin, le secteur des technologies de l'information a vu son exposition réduite à la faveur de la cession des titres Square Inc, Twilio Inc, Visa Inc, Worldline, Pagueuro Digital, Lightspeed Inc, Nuvei Corp et Kinaxis Inc que nous trouvons chèrement valorisés. Les comparables de ces entreprises ont entraîné la déception des investisseurs pour les solutions d'engagement numérique et de digitalisation. La reprise du secteur des paiements est également ressortie inférieure aux attentes.





Le FCP a initié de nouvelles positions dans les titres Double Verify, Darktrace et Palo Alto Networks pour renforcer ses expositions sur les thématiques de publicité numérique et de cyber sécurité.

Les secteurs de la banque, de l'énergie, des matériaux et de l'immobilier ont quant à eux été laissés de côté par le FCP pour l'année 2021 car il ne se prête pas à notre méthode d'analyse par l'avantage concurrentiel.

Enfin, dans une optique de diversification du portefeuille et de gestion des risques, des prises de profits ponctuelles ont été opérées tout au long de l'année, principalement sur des valeurs qui avaient beaucoup progressé. Pour certaines ventes, nos perspectives d'augmentation des cours avaient été revues à la baisse, ce qui justifiait notre décision.

*Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022*

#### **A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés**

Le FCP Constance Be World n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

#### **A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille**

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

#### **A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation**

Le FCP Constance Be World n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **B) Informations réglementaires**

### **B-1) Politique de sélection des intermédiaires**

#### **1 Cadre**

La société de gestion se doit d'obtenir le meilleur résultat possible, de servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

S'agissant de la passation des ordres au marché, la directive MIF 2 demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients, et de réaliser des contrôles pour cela.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

#### **2 Critères retenus par Constance Associés**

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting),

il n'est pas oublié de tenir compte des diligences effectives pour respecter le tarif prévu et pour régler et livrer dans les temps comme le souhaitent les teneurs de compte.

#### **3 Intermédiaires retenus à ce jour**

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CIC Market Solutions, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à la rédaction des présentes sont :

- Bank of Montreal Capital Markets (Constance Be America & Constance Be World)
- Makor Securities (depuis février 2021)

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

En général, les frais d'intermédiation ont été contenus à 0,05% sur les opérations passées sur l'exercice, en baisse par rapport au précédent exercice.

L'ensemble des opérations de change ont été confiées à CIC, ce qui est en pratique imposé par le dépositaire. Nous n'obtenons pour cette partie pas la même transparence que pour les actions, malgré nos demandes répétées.

## **B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)**

***Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.***

**Cadre général :** La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

**Origine :** L'article L 533-22-1 du Code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs et du public un document retraçant leur politique sur la prise en compte dans leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique. Elles y précisent les critères et les méthodologies utilisées ainsi que la façon dont ils sont appliqués. Elles y indiquent comment sont exercés les droits de vote attachés aux instruments financiers résultant de ces choix. ».



**Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés :** Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire de façon systématique les critères ESG dans son processus d'investissement.

Constance Associés n'entend notamment pas pour le moment faire des critères extra-financiers un élément central de sa communication commerciale ni systématiquement de ses décisions de gestion.

Les OPCVM gérés par Constance Associés répondent ainsi à la définition de l'article 6 du Règlement dit « SFDR ». Ils entrent donc dans une catégorie (non définie réglementairement) dite « mainstream » et regroupant les fonds et comptes gérés pour lesquels les gérants financiers ne souhaitent prendre aucun engagement formel (par opposition aux fonds relevant de l'article 8 « light green » qui s'engagent mais de façon non mesurable, ou ceux de l'article 9 « dark green » qui s'engagent de façon mesurable).

Cependant, dans le cadre de la politique d'investissement de Constance Associés, l'analyse fondamentale, dans une logique de compréhension globale, s'appuie aussi sur des critères financiers et extra-financiers, quantitatifs et qualitatifs (sans engagement de résultat).

Le rapport dit « La gestion de Constance Associés et l'ESG » sous-titré « Rapport Article 173 : Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement et de gestion des risques, avec complément 1 charbon et complément 2 SFDR » mis à jour est disponible dans la partie informations réglementaires du site [www.constance-associes.fr](http://www.constance-associes.fr).

La politique de vote fait l'objet d'un point à part ci-après.

### **B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés**

Depuis l'exercice 2016, la politique actuellement en vigueur de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.

L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.



La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédent chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Il est fait des exceptions pour les collaborateurs entrés depuis moins de 3 ans.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris – France.

Nous nous abstenons ici de communiquer les données chiffrées en matière de rémunérations tant l'équipe concernée est réduite : cela reviendrait à donner des indications personnelles qui n'ont pas à être rendues publiques.

Notons simplement ici qu'il n'y a pas eu sur l'exercice de modification importante de la politique de rémunération.

#### **B-4) Méthode de calcul du risque global**

La société a retenu la méthode de l'engagement.

#### **B-5) Vie de l'OPCVM**

L'OPCVM a fait l'objet d'une mutation intervenue le 7 juillet 2021, l'OPCVM n'utilisant plus d'indicateur de référence à compter de cette date.

Le profil de risque de l'OPCVM est toutefois demeuré identique à ce qui prévalait jusque-là.

Aucune autre modification n'est à signaler sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### **B-6) Politique d'exercice des droits de vote**

##### **Cadre général**

CONSTANCE ASSOCIES S.A.S. – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris  
RCS PARIS 794 605 063 – Capital social 300 000 euros  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-13000029  
Société de courtage en assurance (COA) inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13008121



L'article 321-132 du Règlement général de l'AMF, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat de l'AFG disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.

Dans la pratique, Constance Associés dispose du droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère, mais ne peut voter pour les clients gérés sous mandat. En effet, le droit français impose par exemple que le pouvoir ne peut être confié qu'à un autre actionnaire d'une part, et requiert qu'un mandat soit signé pour chaque assemblée générale.

### **Quand vote Constance Associés ?**

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'a que peu de poids. Cela étant, Constance Associés s'est doté fin 2020 d'une solution de vote en ligne pour tenter de participer plus aux votes de façon systématique pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.



En pratique, Constance Associés a régulièrement voté en 2021 au titre des participations du FCP Constance Be World. L'outil de vote en ligne a d'ailleurs permis de voter significativement plus que lors de l'exercice précédent.

#### **B-7) Accès à la documentation du FCP**

La documentation légale du FCP (DICI, prospectus, rapports périodiques, ...) est disponible gratuitement auprès de la société de gestion, à son siège, sur simple demande.

## **C) Éléments comptables**

### **C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### **C-1-a) Comptabilisation des revenus**

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

#### **C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

#### **C-1-c) Affectation des sommes distribuables**

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

#### **C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum



Commission de surperformance		NEANT
------------------------------	--	-------

**C-1-d) Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement maximum sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions, ETF, droits, bons de souscription :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€</li> <li>• négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€</li> </ul> </li> </ul> <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OPC :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• commercialisés en France : 15€</li> <li>• commercialisés à l'Étranger : 40 €</li> <li>• offshore : 150 €</li> </ul> </li> </ul> <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• franco sur émetteur en France</li> <li>• 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers</li> </ul> <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>

### C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs autorisés pour la gestion de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

#### Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.



**C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan**

Non applicable pour cet OPCVM

**C-1-g) Garanties données ou reçues**

Néant

**C-2) Composition de l'actif au 31 décembre 2021**

**Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :**

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CONSTANCE BE WORLD**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FCP CONSTANCE BE WORLD

37 avenue de Friedland  
75008 PARIS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP CONSTANCE BE WORLD,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CONSTANCE BE WORLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique*

Jean-Luc MENDIELA



**F5833 CONSTANCE BE WORLD**

**BILAN ACTIF**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>136 582 878,37</b>	<b>90 527 200,44</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>136 582 878,37</b>	<b>90 527 200,44</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	136 582 878,37	90 527 200,44
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>74 967,65</b>	<b>20 305,86</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>74 967,65</b>	<b>20 305,86</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>5 081 781,51</b>	<b>1 302 842,38</b>
<b>Liquidités</b>	<b>5 081 781,51</b>	<b>1 302 842,38</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>141 739 627,53</b>	<b>91 850 348,68</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	128 852 408,22	87 555 226,18
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	14 006 981,77	4 997 284,85
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-1 351 432,45	-839 140,78
<b>Total des capitaux propres</b>	141 507 957,54	91 713 370,25
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	231 669,99	136 978,43
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	231 669,99	136 978,43
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	141 739 627,53	91 850 348,68

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	608 249,17	374 582,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>608 249,17</b>	<b>374 582,98</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 976,61	1 798,33
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 976,61</b>	<b>1 798,33</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>604 272,56</b>	<b>372 784,65</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 839 784,86	1 131 287,11
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 235 512,30</b>	<b>-758 502,46</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-115 920,15	-80 638,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-1 351 432,45</b>	<b>-839 140,78</b>

### C) Éléments comptables

#### C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

#### C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

#### C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

#### C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « A/EUR » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum

Commission de surperformance		NEANT
------------------------------	--	-------

#### C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement maximum sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> <li>• négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise 0,05 % - minimum 10€</li> <li>• négociés sur une bourse d'un autre pays 0.05% - minimum 30€</li> </ul> </li> </ul> <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OPC : <ul style="list-style-type: none"> <li>• commercialisés en France : 15€</li> <li>• commercialisés à l'Etranger : 40 €</li> <li>• offshore : 150 €</li> </ul> </li> </ul> <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• franco sur émetteur en France</li> <li>• 0.25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers</li> </ul> <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>

#### C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs autorisés pour la gestion de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

##### Devises :

L'évaluation se fait en utilisant les fixings contre euro publié par la Banque Centrale Européenne chaque jour

##### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.



C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour cet OPCVM

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>91 713 370,25</b>	<b>48 628 577,54</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	51 209 275,08	31 271 871,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 781 292,29	-10 341 942,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 541 771,35	6 958 455,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 909 745,24	-2 116 179,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-187 575,24	-107 472,44
Différences de change	153 269,12	-84 241,95
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 004 396,81	18 262 806,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>39 546 072,84</i>	<i>31 541 676,03</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>31 541 676,03</i>	<i>13 278 869,77</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 235 512,30	-758 502,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>141 507 957,54</b>	<b>91 713 370,25</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 081 781,51	3,59	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 081 781,51	3,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>JPY</b>	<b>JPY</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>Devise(s)</b>	<b>%</b>
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	91 684 973,58	64,79	6 752 300,96	4,77	5 334 584,34	3,77	9 404 257,44	6,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	18 135,35	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	755 490,94	0,53	31 654,57	0,02	798 720,94	0,56	55 986,79	0,04
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 351 432,45	-839 140,78
<b>Total</b>	<b>-1 351 432,45</b>	<b>-839 140,78</b>

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>A1 PART CAPIA</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-748 769,25	-545 919,80
<b>Total</b>	<b>-748 769,25</b>	<b>-545 919,80</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>II PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-602 663,20	-293 220,98
<b>Total</b>	<b>-602 663,20</b>	<b>-293 220,98</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 006 981,77	4 997 284,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>14 006 981,77</b>	<b>4 997 284,85</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>A1 PART CAPI A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 268 513,19	1 960 480,06
<b>Total</b>	<b>4 268 513,19</b>	<b>1 960 480,06</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>II PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 738 468,58	3 036 804,79
<b>Total</b>	<b>9 738 468,58</b>	<b>3 036 804,79</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/12/2017	A1 PART CAPI A	13 581 542,91	44 944,981	302,18	0,00	0,00	0,00	8,92
29/12/2017	II PART CAPI I	5 916 334,81	184,730	32 026,93	0,00	0,00	0,00	1 252,93
31/12/2018	A1 PART CAPI A	15 757 714,38	51 992,065	303,08	0,00	0,00	0,00	12,66
31/12/2018	II PART CAPI I	11 352 980,11	349,192	32 512,14	0,00	0,00	0,00	1 775,86
31/12/2019	A1 PART CAPI A	24 488 548,06	58 561,240	418,17	0,00	0,00	0,00	-7,20
31/12/2019	II PART CAPI I	24 140 029,48	531,719	45 399,98	0,00	0,00	0,00	-286,43
31/12/2020	A1 PART CAPI A	35 916 131,40	63 842,610	562,57	0,00	0,00	0,00	22,15
31/12/2020	II PART CAPI I	55 797 238,85	902,649	61 814,99	0,00	0,00	0,00	3 039,48
31/12/2021	A1 PART CAPI A	42 901 950,06	64 642,256	663,68	0,00	0,00	0,00	54,44
31/12/2021	II PART CAPI I	98 606 007,48	1 336,029	73 805,29	0,00	0,00	0,00	6 838,02

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>A1 PART CAPI A</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 904,877000	9 031 402,91
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 105,231000	-8 586 544,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	799,646000	444 858,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	64 642,256000	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>I1 PART CAPI I</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	600,781000	42 177 872,17
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-167,401000	-11 194 748,04
Solde net des Souscriptions / Rachats	433,380000	30 983 124,13
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 336,029000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>A1 PART CAPI A</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	<b>31/12/2021</b>
FR0011400712 A1 PART CAPI A	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,40
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	975 629,00
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>31/12/2021</b>
FR0011400738 II PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,20
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	864 155,86
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>31/12/2021</b>
Créances	Coupons et dividendes	18 135,35
Créances	SRD et règlements différés	56 832,30
<b>Total des créances</b>		<b>74 967,65</b>
Dettes	SRD et règlements différés	47 705,59
Dettes	Frais de gestion	183 964,40
<b>Total des dettes</b>		<b>231 669,99</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-156 702,34</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>136 582 878,37</b>	<b>96,52</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	136 582 878,37	96,52
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>74 967,65</b>	<b>0,05</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-231 669,99</b>	<b>-0,16</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>5 081 781,51</b>	<b>3,59</b>
DISPONIBILITES	5 081 781,51	3,59
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>141 507 957,54</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>136 582 878,37</b>	<b>96,52</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>136 582 878,37</b>	<b>96,52</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>136 582 878,37</b>	<b>96,52</b>
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>5 872 330,89</b>	<b>4,15</b>
CA0089118776 AIR CANADA VTG SH.	CAD	110 300	1 619 286,46	1,14
CA1247651088 CAE	CAD	92 000	2 039 685,96	1,44
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A	USD	1 820	2 213 358,47	1,57
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 628 101,83</b>	<b>1,15</b>
CH0010645932 GIVAUDAN NOM.	CHF	351	1 628 101,83	1,15
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 463 712,40</b>	<b>1,74</b>
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	18 908	2 463 712,40	1,74
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 866 732,00</b>	<b>1,32</b>
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	31 300	1 866 732,00	1,32
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>13 354 069,25</b>	<b>9,44</b>
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 473	2 262 528,00	1,60
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	28 700	3 089 842,00	2,18
FR0000120321 L'OREAL	EUR	5 755	2 399 547,25	1,70
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	4 396	3 195 892,00	2,26
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	46 000	2 406 260,00	1,70
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>5 334 584,34</b>	<b>3,77</b>
GB0002634946 BAE SYSTEMS	GBP	360 936	2 361 624,85	1,67
GB00BL6NGV24 DR. MARTENS PLC	GBP	410 880	2 092 833,82	1,48
GB00BNYK8G86 DARKTRACE PLC	GBP	176 000	880 125,67	0,62
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>6 752 300,96</b>	<b>4,77</b>
JP3236200006 KEYENCE	JPY	3 900	2 162 080,07	1,53
JP3435000009 SONY GROUP	JPY	24 200	2 686 723,42	1,89
JP3802300008 FAST RETAILING	JPY	3 800	1 903 497,47	1,35
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 722 248,40</b>	<b>4,04</b>
NL0000235190 AIRBUS	EUR	28 940	3 251 698,40	2,29
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	1 500	1 060 050,00	0,75

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0011585146 FERRARI	EUR	6 200	1 410 500,00	1,00
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>649 273,37</b>	<b>0,46</b>
NO0010823131 KAHOOT	NOK	139 173	649 273,37	0,46
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>3 467 909,82</b>	<b>2,45</b>
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	64 867	3 467 909,82	2,45
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>89 471 615,11</b>	<b>63,23</b>
US00724F1012 ADOBE	USD	4 897	2 451 786,00	1,73
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	1 338	3 422 425,85	2,42
US0231351067 AMAZON COM	USD	1 273	3 747 673,34	2,65
US03662Q1058 ANSYS	USD	6 509	2 305 218,15	1,63
US0378331005 APPLE	USD	28 716	4 502 119,12	3,17
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS	USD	15 626	2 824 848,58	2,00
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	17 173	2 348 513,13	1,66
US2561631068 DOCUSIGN INC	USD	14 222	1 912 548,84	1,35
US25659T1079 DOLBY LABORATORIES CL.A	USD	29 800	2 505 346,99	1,77
US25862V1052 DOUBLEVERIFY HOLDINGS INC	USD	58 300	1 713 070,81	1,21
US29786A1060 ETSY	USD	11 150	2 155 377,89	1,52
US30303M1027 META PLATFORMS CLA	USD	14 372	4 268 075,40	3,02
US4228061093 HEICO	USD	15 100	1 922 763,55	1,36
US4278661081 HERSHEY	USD	13 400	2 288 979,34	1,62
US45828L1089 INTEGRAL AD SCIENCE HOLDING CO	USD	65 000	1 274 633,59	0,90
US46266C1053 IQVIA HOLDINGS	USD	12 580	3 133 781,74	2,21
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	6 200	2 026 523,04	1,43
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	7 280	2 516 118,67	1,78
US5949181045 MICROSOFT	USD	13 290	3 946 400,14	2,79
US64110L1061 NETFLIX	USD	6 050	3 218 048,74	2,27
US6541061031 NIKE CL.B	USD	21 341	3 140 477,19	2,22
US6668071029 NORTHROP GRUMMAN	USD	4 300	1 469 540,00	1,04
US67066G1040 NVIDIA	USD	5 600	1 454 190,36	1,03
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	5 370	2 639 767,97	1,87
US7512121010 RALPH LAUREN CLASS A	USD	19 232	2 018 290,23	1,43
US75513E1010 RAYTHEON TECHNOLOGIES	USD	31 832	2 418 737,35	1,71



<b>Désignation des valeurs</b>	<b>Devise</b>	<b>Qté Nbre ou nominal</b>	<b>Valeur boursière</b>	<b>% Actif Net</b>
US79466L3024 SALESFORCE.COM	USD	12 400	2 782 281,48	1,97
US83304A1060 SNAP CL.A	USD	53 900	2 238 139,68	1,58
US8552441094 STARBUCKS	USD	22 838	2 358 609,27	1,67
US87612E1064 TARGET	USD	13 100	2 676 906,23	1,89
US88160R1014 TESLA	USD	3 536	3 299 288,43	2,33
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	5 100	3 004 524,10	2,12
US9311421039 WALMART	USD	26 900	3 436 483,31	2,43
US98585X1046 YETI HOLDINGS	USD	28 033	2 050 126,60	1,45